

Depuis le 1^{er} janvier 2014, Roumains et Bulgares peuvent venir travailler librement en Belgique, sans aucune entrave administrative. Un effet d'annonce sans conséquences réelles. En fait, ils sont déjà là !

L'invasion roumaine et bulgare n'aura pas lieu !

De notre envoyé spécial en Roumanie et en Bulgarie, Géry Brusselmans.

5000

euros par mois, le salaire moyen en Roumanie et en Bulgarie. Alors, quand on leur propose de gagner parfois cinq fois plus en Belgique, certains n'hésitent pas à parcourir les 2.000 kilomètres qui séparent leur pays du nôtre. Surtout que depuis le 1^{er} janvier 2014, la libre circulation est totale pour les ressortissants de ces deux pays. Ils sont libres de voyager et, surtout, de travailler où ils veulent. En 2007, la Roumanie et la Bulgarie intègrent officiellement l'Union européenne. Roumains et Bulgares sont désormais libres de circuler en Belgique, mais pas encore d'y travailler comme ils l'entendent. « Leur donner un accès total au travail chez nous pourrait compromettre l'emploi pour les Belges », entendait-on à l'époque dans la bouche de certains responsables politiques. Pour limiter la potentielle "invasion", pas moins de neuf pays européens, dont la Belgique, ont pris des mesures drastiques. Jusqu'au 1^{er} janvier dernier, Roumains et Bulgares ne pouvaient théoriquement obtenir un contrat de travail que dans les secteurs en pénurie : comptables, dessinateurs en architecture, électriciens, infirmiers, informaticiens, maçons... Mais sur le terrain, la réalité est pourtant tout autre. Un grand nombre de Roumains et de Bulgares ont débarqué en Belgique ces dernières années en usant d'un "artifice" et en se passant, de facto, d'un "vrai" contrat de travail. Les nouveaux arrivants passent en général par le système du contrat d'indépendant : selon le principe de la libre circulation de l'Union européenne, tout ressortissant d'un pays membre peut venir travailler en Belgique en tant qu'indépendant.

55.000 ROUMAINS ET 25.000 BULGARES OFFICIELLEMENT EN BELGIQUE

Fin 2012, sur les 100.000 indépendants étrangers enregistrés en Belgique, 15,3 % étaient roumains (la deuxième nation après les Pays-Bas) et 5,7 % bulgares. D'année en année, ce chiffre gonfle. Un phénomène qui s'appuie sur le "détachement" des travailleurs. Un Roumain ou un Bulgare peut travailler en Belgique dans n'importe quel type de secteur en étant rémunéré par une firme de son pays, une forme de dumping social, puisque les lois sociales sont payées dans le pays d'origine. En 2012, plus de 28.000 Roumains et près de 6.000 Bulgares auraient effectué du "travail détaché" en Belgique. Entre 2007 et 2012, ce chiffre a été multiplié par vingt ! Selon les ambassades respectives, il y aurait 55.000 Roumains en séjour légal sur le territoire belge (y inclus ceux avec une double nationalité) et 25.000 Bulgares. Ces chiffres gonfleront-ils ces prochains mois ? « Difficile de le prédire, mais ce ne sera probablement pas le cas, assure Monica De Coninck, la ministre de l'Emploi. Je ne suis pas contre une règle de globalisation, mais une grande partie des Roumains et des Bulgares qui voulaient venir sont déjà là. Le problème, c'est surtout que les entreprises ne respectent pas certaines règles en matière de salaire. » À travail égal, que ce soit dans le secteur médical ou dans la construction, un Bulgare ou un Roumain est généralement moins bien payé qu'un Belge. Au-delà de la polémique, l'Europe de l'Ouest est-elle toujours l'eldorado dont rêvent les travailleurs roumains en quête d'un avenir florissant ? Après le plombier polonais, le maçon roumain ou l'entrepreneur bulgare ? Doit-on oui ou non s'attendre à voir débarquer ces travailleurs en masse, au risque de déstabiliser le marché de l'emploi belge ? Nous avons fait le déplacement en Roumanie et en Bulgarie pour sonder différentes couches de la population et aller au plus près des attentes et de la réalité de ces "travailleurs de l'Est". **G. B.**



Partir pour l'Europe de l'Ouest n'est pas une obsession pour tous les travailleurs bulgares et roumains. Ceux qui voulaient partir sont déjà partis.



“La majorité des Roumains et des Bulgares qui voulaient s'en aller sont déjà partis.” C'est la phrase que nous avons le plus entendue lors de notre enquête sur place.

La grosse vague d'immigration a démarré en 2007

Zéro degré en pleine journée. Un climat relativement doux pour la saison. Nous sommes mi-décembre. En débarquant dans la ville de Bucarest, capitale de la Roumanie, nous nous attendons à un certain engouement.

Les Roumains ont-ils déjà bouclé leurs valises en vue de se rendre en Europe occidentale pour obtenir un contrat de travail ? Afin de nous faire une idée, nous interrogeons les passants, jeunes et moins jeunes, au centre de Bucarest. Première constatation : la plupart connaissent la nouvelle mesure du 1^{er} janvier 2014 alors qu'une minorité n'en a jamais entendu parler. « Ici, en Roumanie, les médias évoquent mais n'en font pas les gros titres », analyse Jonas Mercier, correspondant français pour différents quotidiens. « Beaucoup de gens qui voulaient s'en aller sont déjà partis », certifie un passant. Au fil de nos rencontres, une centaine au total, effectuées dans différents milieux professionnels, c'est sans doute la phrase que nous avons le plus entendue. C'est que la grosse vague d'immigration a surtout démarré en 2007, année où la Roumanie et la Bulgarie ont intégré l'Union européenne. Si les populations roumaine et bulgare ont pratiquement doublé depuis ces trois dernières années en Belgique, selon les chiffres officiels du gouvernement, notre pays n'est pas le premier visé par les Roumains et les Bulgares. « La Belgique n'est pas très populaire, nous n'en parlons pas beaucoup ici », confie une étudiante roumaine. « Et puis, pas mal de Bulgares savent que la situation économique n'est pas non plus au beau fixe en Belgique », analyse Konstantin Pavlov, un Bulgare ayant effectué du "travail détaché" à l'usine VW il y a plusieurs années. Prétendre pour autant que les Bulgares et Roumains envisagent de rester chez eux serait faux. La corruption au sein du gouvernement, les dysfonctionnements administratifs autant que la crise économique poussent une partie de la population à envi-

sager le départ. En Bulgarie par exemple, un journal national annonce que le pays n'a jamais été dans une situation aussi défavorable depuis 2008. Selon une étude publiée dans ce journal, 200.000 Bulgares envisageraient de quitter le pays si la situation ne s'améliore pas !

L'ARGENT, PREMIÈRE MOTIVATION DE DÉPART

Selon les statistiques, les Roumains convoitieraient en premier lieu des pays latins comme l'Espagne et l'Italie alors que les Bulgares convoitieraient l'Allemagne ou la Grande-Bretagne. Parmi la centaine de personnes que nous avons interrogées, les plus enclins à partir seraient les jeunes en dessous de 40 ans. Et parmi les jeunes, deux catégories sont privilégiées : ceux dont la condition sociale est difficile, comme les ouvriers, ainsi qu'une classe plus privilégiée, désireuse d'évoluer dans sa profession : médecins, ingénieurs, intellectuels... Bref, des métiers dont l'accès est déjà facilité chez nous grâce à la liste des secteurs en pénurie. « Le 1^{er} janvier sera peut-être une manière pour certains Bulgares ou Roumains qui sont déjà à l'étranger d'obtenir un "vrai" contrat de travail, enchaîne Konstantin Pavlov. Peut-être que certains planifieront de venir pour profiter des avantages sociaux, mais je pense que c'est une minorité. » Nous avons rencontré une cinquantaine d'étudiants au sein des universités de Bucarest et de Sofia. Selon la grande majorité d'entre eux, la mesure du 1^{er} janvier ne constitue pas un bouleversement. En effet, une grande partie des étudiants ont déjà eu l'occasion de venir en Belgique ou dans d'autres pays limitrophes depuis plusieurs années, notamment via le système d'échange d'étudiants Erasmus. Certains profitent d'ailleurs de cette opportunité pour obtenir par la suite un travail chez nous. D'autres étudiants interrogés sont décidés à faire leur vie en Bulgarie et en Roumanie, conscients de pouvoir améliorer l'avenir du pays. « Et puis, beaucoup d'étudiants savent que les Bulgares et les Roumains sont assez mal

PHOTOS: GÉRY BRUSSELMANS

→ "Je me suis fait arnaquer par des Bulgares en Belgique"

Dans une rue du centre de Sofia, une grande surface moderne. Plus moderne même qu'un shopping-center de chez nous. Juste à côté d'un Delhaize (eh oui, le géant belge du supermarché est aussi implanté en Bulgarie), nous rencontrons Marian Sivkov, employé de 32 ans d'un magasin de confection de clés (photo ci-contre). Son salaire n'excède pas 800 lev par mois, soit l'équivalent de 400 euros. L'année passée, il

a passé six mois en Belgique pour construire une route à Brecht, au nord-est d'Anvers. Il faisait partie de ceux que l'on appelle les travailleurs détachés. « Je devais gérer une équipe de 26 personnes », précise Marian Sivkov. Le travail était dur, puisque nous devions travailler la nuit. Cependant, les conditions étaient tout à fait acceptables. J'étais logé, nourri... » Mais après six mois de travail, Marian devait recevoir l'équivalent

de 6.400 euros, soit 1.600 euros par mois. Il n'en percevra que la moitié. « Je ne m'y attendais pas du tout avant d'arriver sur place. Je me suis rendu en Belgique via un contact bulgare, avec qui j'ai signé le contrat. Un Serbe avait pris le relais en Belgique. Sur mon contrat, il était indiqué 4.000 euros par mois. Une partie est allée directement dans la poche de ceux avec qui j'ai signé le contrat.

J'ai intenté un procès ici en Bulgarie pour récupérer l'autre moitié de mon salaire. J'ai malheureusement perdu. J'ai appris que c'était courant de se faire arnaquer par des Bulgares en allant travailler à l'étranger. » Aujourd'hui, Marian garde un goût amer de son expérience dans notre pays, mais il ne ferme pas les portes. Profiter du 1^{er} janvier pour retenter une expérience, cette fois-ci avec un vrai contrat de travail ? Pourquoi pas ? Mais

il ne s'agit pas d'une priorité. « Mon oncle habite depuis dix ans à Bruxelles et mon cousin y est depuis quelques années. Mais je me sens tout à fait bien en Bulgarie. Si je retourne en Belgique, c'est surtout pour gagner un peu plus d'argent que je gagne ici. Peu importe le secteur dans lequel je travaille. »



perçus à l'étranger, confie une étudiante. Ceux qui prévoient de partir pour l'étranger savent que l'intégration n'est pas forcément évidente. » Accompagnés d'une interprète roumaine et d'une interprète bulgare, nous avons poussé la porte d'hôpitaux, d'universités, d'usines, de magasins... Et nous n'avons trouvé personne qui avait réellement l'intention de trouver un travail en Belgique après le 1^{er} janvier. Ceux qui veulent partir dans l'absolu le font en priorité pour l'argent. Mais certains se décident vraiment à sauter le pas quand ils connaissent quelqu'un dans le pays convoité. À noter que nous ne parlons pas ici des Roms, estimés en Belgique au nombre de 30.000. Mal intégrés dans la société bulgare et roumaine, les Roms proviennent également d'autres pays d'Europe de l'Est.

mal de collègues à elle sont déjà partis dans des pays d'Europe occidentale. « Ma sœur travaille à Paris en tant que médecin. J'ai pas mal de connaissances en France. » Mais pourquoi n'a-t-elle pas sauté le pas ? « J'y ai songé à un moment, mais je préfère aujourd'hui rester en Roumanie. J'ai cinq ans d'expérience en tant que spécialiste. En plus de mon salaire à l'hôpital, je dispense des consultations en privé. Au total, je gagne 1.000 euros par mois, un revenu honorable ici. » En réalité, les médecins spécialisés reçoivent régulièrement des annonces via des agences de recrutement à destination de l'Europe occidentale. « C'est une des raisons pour lesquelles de plus en plus d'étudiants s'inscrivent pour suivre des études de médecine, car ils savent que c'est une manière de partir. » Le problème à Bucarest, comme ailleurs en Roumanie, c'est que les hôpitaux publics sont mal financés par le gouvernement. Du coup, beaucoup de médecins à la pension partent sans être remplacés. Pour remédier au manque de moyens dans les hôpitaux, beaucoup de médecins pratiquent encore la technique du bakchich : les patients donnent un "petit supplément" sous le man-

teau en échange de soins supplémentaires. Selon l'Ordre des médecins, 14.000 médecins roumains auraient quitté le pays depuis 2007. En pratique, l'engagement des médecins roumains en Belgique est largement facilité depuis plusieurs années grâce à des systèmes de coopération européens. Voilà pourquoi la donne ne devrait pas fondamentalement changer.

CONTRÔLER LES ENTREPRISES BELGES POUR LÉGALISER DES INDÉPENDANTS

À l'inverse d'une potentielle "invasion", l'ouverture du marché du travail pourrait-elle permettre à certains Roumains et Bulgares résidant en Belgique de régulariser leur situation ? « Depuis 2007, ils sont nombreux à travailler dans le secteur de la construction en Belgique, confie David Lanove, directeur de la Confédération Construction. 80 % des métiers du secteur de la construction sont

inscrits dans la liste des métiers en pénurie. Les entrepreneurs belges pouvaient donc déjà engager des Roumains et Bulgares avant le 1^{er} janvier, ce qu'ils n'ont pas fait. Les entreprises ont largement recours à ce qu'on appelle des faux indépendants. La pratique du "détachement" des travailleurs est aussi largement utilisée par les entreprises. L'État doit surtout augmenter les contrôles dans les entreprises belges pour éviter qu'il y ait des abus. Cela pourrait permettre de régulariser la situation de certains Roumains et Bulgares. » Même son de cloche dans le secteur des transports. « Le métier de chauffeur figurait également dans la liste des métiers en pénurie, précise Philippe Degraef, directeur de la Febetra, Fédération du secteur des transports. Vu la crise, le secteur engage beaucoup moins de manière générale. Et puis, certains Roumains et Bulgares qui sont indépendants veulent le rester. Nous luttons par ailleurs sur l'abus des entreprises de faire appel au travail détaché. Il faut renforcer les contrôles pour qu'il y ait une libre concurrence. » Le secteur médical est quant à lui habitué à engager du personnel roumain et bulgare. « Nous avons une tradition d'échanges avec la Roumanie et la Bulgarie depuis plusieurs années, argumente Daniel Désir, directeur médical du CHU Brugmann. Il existe beaucoup de médecins qualifiés en Roumanie, ce qui nous pousse à en recruter quelques-uns. Certains viennent et repartent ensuite chez eux. D'autres continuent leur carrière ici. Nous allons poursuivre, mais l'ouverture du marché du travail le 1^{er} janvier dernier ne nous poussera pas à accélérer la tendance. »



Irina Florea, rhumatologue, a fait le choix de rester en Roumanie.

PHOTOS: GERY BRUSSELMANS

"JE RESTERAI CERTAINEMENT INDÉPENDANT EN BELGIQUE"

Adrian, 45 ans, a posé ses valises en mai 2012 à Bruxelles, sous le conseil d'amis roumains qui travaillaient déjà en Belgique. Il a donc laissé sa femme et son fils de 13 ans à Brasov, une ville moyenne du centre de la Roumanie. « Mes amis me proposaient de travailler pour Euro-Sprinters, la société qui livre des colis pour Bpost », confie Adrian. C'est en utilisant le numéro de TVA d'un collègue indé-



Adrian, 45 ans, originaire de Roumanie, a posé ses valises en mai 2012 à Bruxelles.

pendant qu'Adrian démarre ses activités. En février 2013, après un parcours du combattant auprès de l'administration belge, il obtient le statut d'indépendant. Un soulagement pour Adrian qui, avec son salaire, rembourse le prêt hypothécaire de deux appartements dont il est propriétaire à Brasov. Aujourd'hui, Adrian ne collabore plus avec Euro-Splinters, comme

de nombreux autres Roumains en Belgique. Il place des antennes pour le compte de Base et d'Alcatel. « C'est mieux payé qu'à Euro-Sprinters. Je peux gagner jusqu'à 3.000 ou 4.000 euros brut par mois. En Roumanie, je gagnais seulement 420 euros dans la société de distribution pour laquelle je travaillais. » Aujourd'hui, Marian vit avec deux colocataires roumains dans un petit appartement du quartier Diamant à Schaerbeek. Il arrive tout juste à joindre les deux bouts. « J'envoie 400 euros par mois en Roumanie pour rembourser le prêt hypothécaire de mes deux appartements. Si je compte les charges sociales d'indépendant, le loyer de l'appartement, la nourriture, je ne garde que 100 euros pour moi à la fin du mois. » L'ouverture du marché du travail de ce 1^{er} janvier permettra-t-elle à Adrian d'obtenir un contrat d'employé ? « Les entreprises ont tout avantage à faire travailler des indépendants, ça leur coûte beaucoup moins cher. Je collabore parfois en construction, pour l'entreprise Thomas et Piron. Tous les collègues roumains qui travaillent avec moi sont indépendants, cela ne changera pas. Si j'avais su que c'était si compliqué de travailler en Belgique, je ne serais probablement pas venu ! »

Géry Brusselmans.